



UP
/C

Union
des producteurs
de cinéma

S'engager

pour l'élaboration d'un cadre réglementaire et financier favorable à la production cinématographique

La chronologie des médias

L'UPC est au cœur de la négociation qui organise le préfinancement et le séquençage des fenêtres de diffusion des films.

Une écoproduction responsable

L'UPC élabore avec les acteurs de la transition écologique un cadre juridique en phase avec les contraintes du secteur.

Les nouvelles technologies

L'UPC s'implique dans l'élaboration des cadres réglementaires nationaux et européens relatifs à l'intelligence artificielle et du metaverse pour mieux les adapter à notre secteur.

Les accords interprofessionnels

Avec l'UPC le financement de la production cinématographique est au centre des accords avec les diffuseurs : Canal +, France Télévisions, Netflix, TF1, M6, OCS.

Les lois et décrets

L'UPC offre son expertise au ministère de la Culture pour l'élaboration des lois et décrets SMAD, Câble-Satellite et TNT.

L'Union des producteurs de cinéma (UPC) est le syndicat professionnel majoritaire en France. Il réunit 200 sociétés de production cinématographique, qui emploient plus de 50% des salariés du secteur.

Défendre

les intérêts sociaux de la branche

Lutter contre le piratage des films

Membre de l'ALPA (Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle), l'UPC combat le piratage des films et milite pour une juste rémunération des ayants droit.

Une voix décisive pour les producteurs dans les négociations sociales

Majoritaire dans la représentation salariale, l'UPC est un acteur incontournable des négociations de branche pour la convention collective, l'intermittence, la prévoyance, la formation, etc.

Parité

L'UPC s'engage en faveur de plus de parité dans le secteur cinématographique aux côtés des associations et au sein de ses instances.

EN 2023, LES MEMBRES DE L'UPC ONT PRODUIT

84 films sortis en salles

soit **22%** de la production française (fictions, documentaires et animations).



Le Règne animal, de Thomas Cailley
Nord-Ouest Films



Astérix et Obélix: L'Empire du Milieu, de Guillaume Canet
Trésor Films

29 millions d'entrées

pour les films de l'UPC
soit **40%** des entrées
des films français.

Représenter

les intérêts de la production cinématographique

Après du CNC

pour défendre les mécanismes de soutien à la production et apporter une expertise sectorielle dans les différentes commissions, dont la Commission d'agrément, présidée par un producteur membre de l'UPC.

Après des pouvoirs publics,

des députés, sénateurs et ministres.

Après des institutions européennes

L'UPC porte, à travers EURO CINÉMA, les intérêts de la production dans les instances européennes.

Après des organisations professionnelles

L'UPC joue un rôle central dans le fonctionnement des différentes organisations professionnelles, en y siégeant (PROCIREP, UNIFRANCE) ou en les présidant (CCHSCT, BLOC).

Être au plus près

de ses membres

Une communauté de partage

L'UPC organise des groupes de travail, anime des comités juridiques et sociaux et intègre ses membres dans les dossiers d'actualités du secteur.

Un ciné-club des producteurs

Un dimanche par mois, l'UPC organise un ciné-débat au cinéma Le Grand Action afin de faire connaître au grand public nos métiers.

Ensemble au Festival de Cannes

L'UPC s'occupe de l'accréditation de ses membres et la distribution des places. Elle organise le Dîner des producteurs, lieu privilégié de rencontres entre acteurs de la filière.

En **2024**, l'UPC fêtera ses **80 ans d'existence** au service du cinéma.



80 années au cours desquelles le 7^e art s'est continuellement réinventé artistiquement et industriellement.

80 années au cours desquelles l'UPC, dans un travail conjoint avec les partenaires tant privés que publics – et en particulier le CNC – a accompagné ses membres producteurs au travers des mutations technologiques et des réformes réglementaires et sociales.

En 2024, notre syndicat, encore et toujours engagé dans la défense de la production indépendante européenne et de la diversité de l'offre cinématographique, sera au rendez-vous de la négociation de la chronologie des médias, des accords interprofessionnels avec les plateformes et les chaînes de télévision gratuites et payantes.

Marc Missonnier
Président de l'UPC

L'équipe permanente de l'UPC

Valérie Lépine-Karnik
Déléguée générale

Xavier Prieur
Délégué du collège
des producteurs
de films publicitaires

Nadia Mathern
Déléguée aux affaires sociales

Jean-Pierre Giansilj
Responsable des relations
institutionnelles
et des affaires juridiques

Thomas Séjourné
Chargé des relations
institutionnelles, juridiques
et publiques

Basile Poullelaouen
Responsable administratif
et financier



Union des producteurs de cinéma
37 rue Etienne Marcel, 75001 Paris
producteurscinema.fr